

Jeudi 11 mars 2010 - 19h30
Conférence de Clôture

Université Lyon 3

Manufacture des Tabacs - Amphithéâtre Malraux

*« Droit Justice et Cinéma face à
l'évolution des mœurs :
un (im)possible ménage à trois ? »*

Autour d'exemples de films de l'Histoire du cinéma, des spécialistes mettront en lumière, sérieusement ou légèrement, les liens existant entre l'évolution des mœurs et sa représentation sur grand écran.

Intervenants au débat :

Jean-Jacques BERNARD

*Rédacteur en chef à « CinéCiné Classic »
Président du syndicat français de la critique*

Pierre GARBIT

Président du Tribunal de Grande instance de Lyon

Myriam PICOT

Bâtonnier du Barreau de Lyon

Franck MARMOZ

Directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires

Edouard TREPPOZ

Directeur du Master 2

« Droit du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia »

Pierre VIGNAND

Philosophe, intervenant à l'Institut d'Etudes Judiciaires

Catherine BEAUTHEAC

Avocat, Présidente de la Commission Culturelle du Barreau de Lyon

Réalisation du montage :

Lionel LACOUR

*Agrégé d'Histoire, spécialiste du cinéma
Délégué Général*

L'Université Lyon 3 et le Barreau de Lyon organisent en collaboration avec l'Institut Lumière et le cinéma Comœdia leurs premières Rencontres Droit Justice et Cinéma » pour aborder de diverses manières et pour divers publics des questions de Droit et de Justice par le prisme du cinéma de fiction :

- Trois Projections / Débats animés par Catherine BEAUTHEAC et Lionel LACOUR confrontant les points de vue de spécialistes : avocats, magistrats, universitaires, industriels, spécialistes de cinéma... pour tous les publics : professionnels de la justice, universitaires, étudiants, cinéphiles ...
- Trois Projections en matinée pour les lycéens intéressés par les métiers du Droit et de la Justice.
Avec présentation des films par Lionel LACOUR, fiches pédagogiques et débats.
- Une Conférence présentant l'évolution du Droit, de la Justice et du Cinéma face à l'évolution des mœurs.

Institut Lumière

Rue du 1^{er} film - 69008 Lyon

Accès métro - Ligne D - Arrêt « Monplaisir Lumière »

Contact: Alban LIEBL, tél. : 04 78 78 18 89

Cinéma Comœdia

Avenue Berthelot - 69007 Lyon

Accès Tram T1 - Arrêt, Quai Claude Bernard

Contact: Coline DAVID, tél. : 04 26 99 45 00

Université Lyon 3

Manufacture des Tabacs - Auditorium Malraux

16 rue du Professeur Rollet - 69008 Lyon

Accès Métro Ligne D - Arrêt « Sans souci »

Contact : Point Culture, tél. : 04 78 78 78 00

Tarifs : 8€, 5€ étudiants, 4€ scolaires (carte M'RA possible)

Soirée de clôture gratuite.

Inscriptions obligatoires au Point Culture Lyon 3.

INSTITUT
LUMIÈRE

comœdia



**LES
RENCONTRES
DROIT
JUSTICE
ET
CINÉMA
8 - 11 mars
2010**

**« La justice, c'est comme la Sainte Vierge,
si elle n'apparaît pas de temps en temps,
le doute s'installe »**

M. AUDIARD
Pile ou Face (Robert Enrico, 1980)

Lundi 8 mars – 19h30

Institut Lumière

« UNE PROCEDURE NECESSAIRE POUR
ETABLIR UNE VERITE JUDICIAIRE ? »

Garde à vue

(C. MILLER, 1981)
86 min.

L'inspecteur Gallien doit enquêter sur des assassinats de petites filles. D'abord interrogé comme témoin, Maître Martinaud, notaire, semble devenir, de par ses déclarations et celles de voisins, un suspect potentiel. Il passera alors la nuit du Réveillon de la Saint Sylvestre en garde à vue

Intervenants au débat :

Pierre TRUCHE

Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation

Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE

Maître de Conférence, Directrice adjointe de l'Institut d'Etudes Judiciaires

Philippe LEMAIRE

Procureur général à la Cour d'appel de Riom

Myriam PICOT,

Bâtonnier du Barreau de Lyon

Gaël CANDELA

Avocat au Barreau de Lyon

Président de la Commission de Droit Pénal Barreau de Lyon

Jean-Marc REBOUILLAT

Commissaire Divisionnaire, Chef de la Sûreté Départementale du Rhône

Mardi 9 mars – 19h30

Comœdia

« DROIT INTERNATIONAL :
PRATIQUES ET ACCOMMODEMENTS »

The constant gardener

(F. MEIRELLES, 2005)
129 min.

Un diplomate en poste à Nairobi, Kenya, doit faire face à l'assassinat de sa femme, militante d'une ONG. Il découvre alors son combat contre la corruption des dirigeants politiques kenyans et britanniques par une multinationale pharmaceutique qui fait des essais cliniques secrets sur la population du pays africain.

Intervenants au débat :

Edouard TREPPOZ

*Professeur de Droit privé, Directeur du Master 2
« Droit du Cinéma, de l'Audiotvisuel et du Multimédia »*

Hervé TAINURIER,

Vice Président SANOFI PASTEUR aux affaires juridiques

Daniel BERMAN

*Directeur Adjoint « Médecins Sans Frontières »
pour la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels*

Christian BEAUCOUP

*Auteur de La croissance économique mondiale par la santé
(Ed. L'Harmattan, 2009)*

Mercredi 10 mars – 19h30

Comœdia

« LA PRISON : VOIE POUR LA REINSERTION
OU ESPACE CRIMINOGENE ? »

Un prophète

(J. AUDIARD, 2009)
150 min.

A 19 ans, Malik El Djebena, un analphabète, est condamné à 6 ans de prison. Des prisonniers corses qui font régner leur loi dans la prison vont le prendre sous leur coupe. Malik fait alors plus que s'intégrer et développe progressivement son propre réseau.

En présence de Pierre TRUCHE,
Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation

Intervenants au débat

Bernard BOLZE

*Contrôleur des Lieux de Liberté,
fondateur de L'Observatoire International des Prisons*

Michel RISSMANN

Juge d'Application des Peines à Lyon

Yves SAUVAYRE

Avocat pénaliste au Barreau de Lyon

Jean-Jacques BERNARD

*Rédacteur en chef à « CinéCiné Classic »
Président du syndicat français de la critique*

Séance Lycée

Mardi 9 mars 2010 – 10h00

Institut Lumière – Séance Lycée

Garde à vue

(C. MILLER, 1981)

Séance Lycée

Mercredi 10 mars 2010 – 9h30

Comœdia – Séance Lycée

The constant gardener

(F. MEIRELLES, 2005)

Séance Lycée

Judi 11 mars 2010 – 9h30

Comœdia – Séance Lycée

Un prophète

(J. AUDIARD, 2009)